

Vincent Peillon invente le professeur discount !

Le ministre vient de confirmer son choix dans sa lettre aux recteurs en date du 16 mai. Désormais, l'admissible aux concours 2014 avancés devient contractuel en septembre 2013 en attendant de passer son oral de concours en juin 2014.

Il enseignera 6 heures (certifiés, PLP) ou 9 heures (professeur des écoles) pour 854 € bruts.

Le ministre Peillon décide donc « pour rendre les concours attractifs » de rémunérer 1,5 fois le montant du RSA (483 € nets) les futurs stagiaires enseignants et CPE...

Quelle ambition pour l'école quand ses maîtres gagnent moins que le SMIC (1430,32 €), moins que le minimum fonction publique en catégorie C (1430,76 €) alors qu'ils ont tous au moins bac +4, voire pour une grande partie, bac+5 !

FO s'est exprimé contre ce texte lors du Comité Technique Ministériel du 16 avril (communiqué FNEC FP-FO du 18 avril 2013).

On ne nous fera pas croire qu'il était obligatoire d'inventer un concours 2014 « avancé » pour avoir des professeurs à la rentrée 2013 ! Ces concours se soldent par une embauche massive de 18 000 contractuels à 6 ou 9 heures !

Pour FO, il suffisait d'augmenter le nombre de places aux concours 2013. C'était possible avec la loi de finances 2013. Rappelons que le budget du ministère -soi-disant prioritaire- n'augmente que de 0,66% en 2013. Un choix a été fait : multiplier les petits contrats en lieu et place de la création de vrais postes statutaires. Le contrat devient la règle, le statut, l'exception...

Pour FO, le ministre invente le professeur et le CPE discount : avant 2010, un reçu concours devenait fonctionnaire stagiaire (bac +3), il n'exerçait qu'un tiers de ses obligations de service et recevait un traitement de 1607€ comptabilisé dans le calcul de sa future pension.

Pour FO, ce précédent est historique et lourd de conséquences : il tire la rémunération de tous les professeurs, titulaires ou non, vers le bas ; il légalise l'emploi massif de précaires.

Pour la FNEC FP-FO, le ministre Peillon « s'est mis dans la seringue de l'austérité » (Jean Claude Mailly, AFP, 13 mai 2013) dans toutes les réformes proposées.

FO s'adresse au ministre pour le retrait de ce dispositif et l'ouverture de négociations pour rétablir un véritable pré-recrutement de fonctionnaires stagiaires.